

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 1^{er} mai 2024

Présences :

	<u>Délégués</u>	<u>Comité de Direction</u>
Montet	Demierre Bernard	Demierre Jean-Louis
Rue	Savio Bernard	Périsset Patrick
Siviriez	Gobet René Cosandey Pascal	Jaquier Emmanuel
Ursy	Dubey Philippe Perriard Julien Conus Patrice Bourquenoud Jacques Savary Chloé	Magnin Régis Ruef Bayiha Christine
Excusé	Fossatti Pierre-Louis (Rue)	
Président	Dubey Philippe	
Caissier	Butty Gilbert	
Secrétaire	Conus Marie-Claude	
Fontainier	Deillon Rémi	
Scrutateur	M. Bernard Demierre	
Total des voix :	9	Majorité statutaire : 6 voix

Le Président de l'AD, M. Philippe Dubey, ouvre l'assemblée à 20 heures. Il souhaite la bienvenue aux représentants des communes, aux membres du CD et à son Président M. Régis Magnin, au caissier et à la secrétaire.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation du 3 avril 2024 cette assemblée peut valablement délibérer. M. Bernard Demierre est nommé comme scrutateur.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'AD du 31.10.2023
2. Demande de crédit d'engagement 2023, chambre de liaison à Blessens – pose d'un réducteur de pression, remplacement des vannes et modification de la tuyauterie
3. Comptes 2023
 - 3.1 Présentation des comptes
 - 3.2 Rapport de l'organe de révision
 - 3.3 Approbation
4. Rapport de gestion
5. Divers

1. Procès-verbal de l'AD du 31.10.2023

Le procès-verbal de l'AD du 31.10.2023, joint à la convocation, est accepté à l'unanimité. La Secrétaire est remerciée pour celui-ci.

2. Demande de crédit d'engagement 2023, chambre de liaison à Blessens – pose d'un réducteur de pression, remplacement des vannes et modification de la tuyauterie

Pour la présentation de cette demande de crédit d'engagement, la parole est passée à M. Régis Magnin, Président du CD :

L'entreprise Gremion + Staremberg SA a été mandatée pour poser un réducteur de pression, remplacement des vannes et modification de la tuyauterie à la chambre de liaison à Blessens. Coût des travaux : CHF 21'382.90. Au budget 2023, cette dépense figurait dans le compte de résultats pour CHF 15'000.00. La dépense effective est supérieure à CHF 20'000.00, elle doit être activée. En conformité au règlement des finances, le CD a décidé de soumettre une demande de crédit d'engagement à l'Assemblée des délégués.

2.1 Préavis de la commission financière

Aucun rapport n'a été rédigé. L'investissement a été analysé dans le cadre des comptes 2023. L'assemblée n'exige pas de rapport.

2.2 Approbation

La demande de crédit d'engagement est approuvée à l'unanimité.

3. Comptes 2023

3.1 Présentation des comptes

M. Gilbert Butty, caissier, donne lecture des comptes 2023 avec les informations détaillées de chaque chapitre.

Résultats du compte général

Libellés	Comptes 2023	Budget 2023
Charges d'exploitation	184'800.51	199'945.00
Revenus d'exploitation	184'800.51	199'945.00
Résultat de l'activité d'exploitation	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00
Revenus financiers	0.00	0.00
Résultat provenant de financement	0.00	0.00
Résultat opérationnel	0.00	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
Revenus extraordinaires	0.00	0.00
Résultat extraordinaire	0.00	0.00
Résultat total, compte de résultats	0.00	0.00

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 1^{er} mai 2024

Répartition des charges administratives, d'exploitation et financières, total des frais d'exploitation à répartir : CHF 22'388.90.

Commune	Habitants	%	Francs
Montet	471	9.37	2'098.10
Rue	690	13.73	3'073.70
Siviriez	473	9.41	2'107.05
Ursy	3392	67.49	15'110.05
Totaux	5026	100.00	22'388.90

3.2 Rapport de l'organe de révision

Rapport de la commission financière

La parole est passée à M. Jacques Bourquenoud, Président de la commission financière. « Dans son rapport du 18 avril 2024, CB Fiduciaire à Vuarmarens conclut que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont conformes à la loi. L'organe de révision recommande à l'assemblée des délégués l'approbation des comptes 2023. La commission financière n'a aucun commentaire à émettre ».

3.3 Approbation

Approbation des comptes 2023 :

- Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie le caissier, pour ses explications et tout le travail accompli.

4. Rapport de gestion

La parole est donnée à M. Régis Magnin, Président du Comité de Direction, pour la présentation de son rapport (cf document en annexe).

M. le Président remercie M. Régis Magnin pour son rapport.

5. Divers

M. Emmanuel Jaquier relève que la commune de Siviriez a donné, dans son journal communal, des recommandations concernant le remplissage des piscines et l'arrosage. L'arrosage et le remplissage des piscines sont recommandés en dehors de la plage horaire 18h00-21h00. Dans l'idéal l'arrosage et le remplissage doit être fait entre minuit et 05h00 du matin.

Au terme de cette assemblée, M. le Président remercie M. Rémi Deillon, fontainier de la Commune d'Ursy pour la gestion du réseau d'eau.

La parole n'est plus demandée.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 1^{er} mai 2024

Le Président remercie tous les délégués, le Comité de Direction, le caissier, la secrétaire et la commune d'Ursy qui nous accueille ce soir. L'AD est levée à 20h25.

Le Président :
Philippe Dubey

La Secrétaire :
Marie-Claude Conus

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du AGSO mercredi 1^{er} mai 2024

Annexe

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous rassure, je ne vais pas intervenir trop longtemps. Je vais cependant vous donner quelques informations, quelques réflexions sur 3 différents points :

- Approvisionnement en eau
- Le réseau
- L'avenir de l'AGSO

Concernant 2023, il y a eu beaucoup de similitudes avec 2022. Une année chaude et sèche où dès le mois de juin nous avons livré énormément d'eau aux communes membres. Un dialogue constant entre notre Fontainier et les répondants de Siviriez et de l'AVGG nous ont assuré un approvisionnement suffisant pour répondre aux demandes. Ce dialogue est capital car nous devons optimiser les périodes de remplissage des réservoirs pour répondre aux moments de fortes consommations.

A ce jour, l'AGSO n'achète que le minimum d'eau demandée pour le renouvellement des conduites ainsi que pour la fourniture des usagers en direct. Selon l'été qui se profile, cela pourrait changer drastiquement.

Merci à Remi et à ses équipes ainsi qu'à nos fournisseurs d'eau pour le travail effectué tout au long de l'année.

Du côté du réseau proprement dit, pour l'heure pas de grosse casse, nous avons adapté la robinetterie de certains points de prélèvements, et comme annoncé l'automne dernier, une écoute partielle est prévue durant cette année 2024.

La pose d'un réducteur de pression a été réalisée dans la chambre de liaison située à Blessens, près du Gros Essert. Ces travaux ont été finalement plus conséquents que prévu dépassant ainsi le montant de 20'000.- impliquant l'activation d'un investissement. C'est entre autres, le remplacement de vannes et l'extension de la télégestion qui explique ce surcoût. Par souci de transparence, le comité de direction a ainsi décidé de vous soumettre l'investissement ce soir.

Quel avenir pour l'AGSO : J'ai dit ironiquement à mes collègues que je serai déjà le président qui allait dissoudre 2 associations intercommunales, mais que dans les faits c'est une piste qui devra être étudiée en y consacrant le temps et la prudence nécessaire. Nous en parlerons d'avantage au prochain Comité de Direction. Les fusions de communes qui prendront effet au 01.01.2025 vont nous obliger à revoir les statuts et la répartition des voix. Nous en discuterons également au prochain Comité de Direction.

Voilà pour ma part l'essentiel de ce qui pouvait être dit, bien évidemment tant notre Fontainier que moi-même sommes à disposition en tout temps.

Avant de terminer, je tiens à remercier les communes membres pour la confiance ainsi que pour le dialogue constructif entretenu tout au long de l'année. Un Merci particulier est adressé également à Marie-Claude et à Gilbert qui œuvrent au quotidien pour notre association.